

CONTRAT DE PENSION

Pension féline « CHEZ FILO » , 3 Rue du Port
PORTSALL , 29830 PLOUDALMEZEAU
Tél : 06 80 23 12 75
Mail : contact.chezfilo@gmail.com



Il est convenu entre les soussignés :

1/ Pension « CHEZ FILO » (adresse ci-dessus)
N° SIRET : 829984533/00010,

D'une part,

ET

2/ NOM, Prénom :
Note : copie carte d'identité, correspondant au nom du carnet de santé vétérinaire, demandée.

Adresse :

Téléphone :

Mail :

D'autre part,

Ce qui suit :

Un contrat de pension temporaire pour :

NOM du chat :

Mâle ; Femelle

Né(e) le :

Race ou type :

Numéro d'identification (obligatoire depuis le 01-01-2012) :

Puce ; Tatouage

Stérilisé(e) : Oui ; Non

Note : compte-tenu de son contexte d'accueil et de l'environnement, la pension accueille uniquement les chats stérilisés.

Problème de santé à signaler :

Vétérinaire traitant (Nom) :

(Adresse)

(Téléphone) :

Merci d'apporter le carnet de santé vétérinaire.

Tous les chats ont, à force d'habitude, développé des codes relationnels avec leur entourage humain ; ils ont aussi leur caractère, leurs spécificités, leurs habitudes. Le savoir nous permettra, le cas échéant, de mieux respecter ses repères et mieux définir ses besoins.

Merci d'indiquer quelques éléments à ce sujet :

- Relations vis-à-vis des humains :
- Comportement vis-à-vis des autres chats :
- Distractions préférées :

(Vous avez la possibilité d'amener le ou les jouet(s) que votre chat affectionne particulièrement ; l'ami Filo peut aussi prêter les siens... !)

- Habitudes de soins (nettoyage des yeux, des oreilles ; brossage ; etc ?) :

(Ces soins peuvent être réalisés lors du séjour et sans sur-coût, sauf avis strictement contraire de votre part ou... de la part de votre chat !)

Dates et coût du séjour :

Jour d'arrivée :

Heure d'arrivée :

Jour de départ :

Heure de départ :

Nombre de jours : ... j X 13 €** = ... €

(13€/jour* ou 10€/jour/2nd chat/même box)

Nombre de jours : ... j X 12 €** = ... €

(12 €/jour* à partir du 10ème jour)

Coût total du séjour : = ... €

* Le coût journalier est un prix de base qui comporte l'accueil d'un chat/box, le changement de la litière, l'alimentation à base de croquettes,... (cf. « Tarification » dans le Règlement intérieur).

** Pour la première fois depuis son ouverture (2017), une augmentation du coût journalier prendra effet à partir du 1^{er} juillet 2026.

Attention : le changement d'habitude alimentaire peut, chez certains chats, créer une rupture dans les habitudes à l'origine de troubles du comportement ; le changement d'alimentation peut également être à l'origine de troubles digestifs ; pour l'un ou l'autre de ces troubles, la pension ne pourra pas être tenue pour responsable.

Vous avez toutefois la possibilité d'apporter l'alimentation habituelle de votre chat (croquettes ; préparation maison ; alimentation humide en sachets ; etc), en quantité suffisante pour la durée du séjour. Il ne sera cependant pas effectué de remise sur le coût du séjour.

Acompte de 50 € versé le jour de la réservation (non-remboursable en cas d'annulation).

Acompte versé le :

Solde restant à régler (au jour de départ de votre chat) :

D'autre part, en cas de problème de santé observé, nous en informons la personne ayant sous-signé ce présent contrat (téléphone ; mail) ; une consultation vétérinaire sera alors effectuée si décision prise en ce sens. C'est la raison pour laquelle, nous vous demandons un chèque de caution de 100 € (ou 2 chèques de 50 €) pour couvrir les frais vétérinaires susceptibles d'être engagés avant le retour du propriétaire. Ce chèque ne sera pas encaissé en-dehors de cette alternative.

Dans le cas où le(s) propriétaires n'étai(en)t pas joignable(s), merci d'indiquer la personne à contacter en cas d'urgence :

Le(s) propriétaire(s) déclare(nt) accepter les conditions de ce contrat, ainsi que les conditions du règlement intérieur annexé au présent contrat.

Fait en double exemplaires, à Portsall-Ploudalmézeau, le

Signature du propriétaire :

Précédée de la mention « Lu et approuvé »

Signature du responsable de la pension :